

Stendhal et les Confessions de Rousseau : les 《pointes d'esprit》 de Henry Brulard

メタデータ	言語: jpn 出版者: 公開日: 2017-10-02 キーワード (Ja): キーワード (En): 作成者: メールアドレス: 所属:
URL	http://hdl.handle.net/2297/5246

Stendhal et les *Confessions* de Rousseau : les «*pointes d'esprit*» de Henry Brulard

Yuichi KASUYA

I. Les *Confessions* et la *Vie de Henry Brulard*

On sait que Henri Beyle, dans sa jeunesse, partageait l'enthousiasme de ses contemporains pour Jean-Jacques Rousseau. Il se souvient d'avoir lu *La Nouvelle Héloïse* « dans les transports de l'amour le plus fou¹⁾ ». Dans sa correspondance il évoque souvent son goût pour Rousseau²⁾. Il se réfère aux textes rousseauistes pour peindre les protagonistes de ses *Deux Hommes*³⁾. Il n'est pas exagéré d'affirmer avec Victor Del Litto que : « Henri Beyle a abordé la vie en disciple de Rousseau⁴⁾. »

Bientôt pour lui vient le moment où il est question de « dérousseauiser » son jugement par la lecture idéologique⁵⁾, et ses écrits se montrent plus sévères à l'égard de l'auteur de *La Nouvelle Héloïse*. La raison de cette disgrâce de Rousseau peut être plurielle : « sophisme misanthrope⁶⁾ », caractère trop « poète⁷⁾ », « préjugés⁸⁾ », enfin « style affecté⁹⁾ ». A en croire Henry Brulard, il se dégoûtait de l'« emphase¹⁰⁾ » rousseauiste. Or dans son journal du 21 novembre 1804 il remarque :

Dans les romans on ne nous offre qu'une nature choisie. Nous nous formons nos types de bonheur d'après les romans ; parvenus à l'âge où nous devons être heureux d'après les romans, nous nous étonnons de deux choses : la première, de ne pas éprouver du tout les sentiments auxquels nous nous attendions ; la deuxième, si nous les éprouvons, de ne pas les sentir comme ils sont peints dans les romans. Quoi de plus naturel cependant, si les romans sont une nature choisie ?¹¹⁾

Enfin il finit par avouer plus tard :

Voilà l'histoire de ma vie, mon roman était les ouvrages de

Rousseau¹²⁾.

Stendhal était en plein apprentissage social. Il a connu la réalité, il s'est rendu compte du danger du « roman » qu'il nourrissait et chérissait en son for intérieur. Quand c'est surtout Rousseau qui était pour lui la plus grande source de « roman », il est bien naturel de voir en lui un obstacle que l'on doit surmonter pour devenir un homme mûr¹³⁾.

Mais Rousseau était déjà enraciné dans l'âme de Stendhal. Bon gré mal gré, il était formé par la lecture de Rousseau : « La lecture de *La Nouvelle Héloïse* et les scrupules de S[aint]-Preux me formèrent profondément honnête homme¹⁴⁾ ». Stendhal n'a jamais pu oublier son maître de jeunesse, ni ne s'est jamais complètement débarrassé de son influence. Victor Brombert affirme : « Qu'il continue à lire Rousseau après 1803 — et non seulement à le lire, mais à l'apprécier et à se laisser influencer par lui — nous n'en pouvons douter ; les preuves ne manquent pas¹⁵⁾. » Même s'il exprime son dégoût pour Rousseau, Stendhal continue quand même à « voir en lui un intercesseur sentimental¹⁶⁾ ».

Au moment où Stendhal dit que son roman était « les ouvrages » de Rousseau, à quels ouvrages se réfère-t-il ? Le pluriel indique d'autres œuvres que *La Nouvelle Héloïse*. Si l'on excepte l'*Emile*, ce ne peut être autre chose que *Les Confessions*. On ne peut douter qu'en 1835, lorsque Stendhal a entrepris à son tour son autobiographie, Rousseau était toujours présent à son esprit. En 1837, après donc la rédaction de la *Vie de Henry Brulard*, Stendhal évoque la mémoire tenace du texte rousseauiste. En se rappelant le passage des *Confessions* où Jean-Jacques raconte sa nuit passée à la belle étoile, il n'hésite pas à rendre hommage à l'auteur des *Confessions* :

Après tant d'années que je n'ai lu ce passage des *Confessions*, je me rappelle presque les paroles de cet homme tellement exécré des âmes sèches¹⁷⁾.

Si l'on prend en compte cet aveu, il est plus pertinent de croire que tel ou tel passage des *Confessions* lui était venu involontairement à l'esprit

pendant la rédaction de la *Vie de Henry Brulard*. Stendhal autobiographe était donc destiné à être toujours conscient de Rousseau et de ses *Confessions* qui demeuraient pour lui le plus grand modèle mais aussi un ennemi redoutable. Ennemi, parce que Brulard ressent toujours le danger d'imiter, de tomber dans la similitude. Certes Henry Brulard est né du Jean-Jacques des *Confessions*, mais il ne peut devenir lui-même qu'en s'en différenciant¹⁸⁾.

Nous verrons par la suite le conflit interne de Henry Brulard face à la présence des *Confessions*, et nous montrerons que la réminiscence rousseauiste peut fournir une clef pour l'interprétation de quelques passages de la *Vie de Henry Brulard*.

II. Ressemblance et différence

Il faut d'abord noter que, si l'autobiographie de Stendhal reste toujours consciente de celle de Rousseau c'est d'abord parce que leurs expériences vécues, leurs tendances naturelles présentaient plusieurs traits communs.

La proximité de leurs pays natals (Genève et Grenoble) a beaucoup contribué à ce parallélisme. La Savoie, la Suisse, l'Italie et Paris qui servent de décor à la *Vie de Henry Brulard* sont aussi celui des premiers livres des *Confessions*.

On peut écouter la même remarque chez les deux écrivains sur l'habitude familiale des soins très jaloux prodigués à l'enfant et de l'interdiction qui lui était faite de jouer avec les autres :

[...] les enfans des Rois ne sauroient être soignés avec plus de zèle que je le fus durant mes premiers ans, idolâtré de tout ce qui m'environnoit, et toujours, ce qui est bien plus rare, traité en enfant chéri, jamais en enfant gâté. Jamais une seule fois, jusqu'à ma sortie de la maison paternelle on ne m'a laissé courir seul dans la rue avec les autres enfans. (*Confessions*, I, in *Œuvres complètes I*, Pléiade, 1959, p.10)

Je voyais sans cesse passer sur la Grenette des enfans de mon âge qui allaient *ensemble* se promener et courir ; or, c'est ce qu'on ne m'a pas

permis une seule fois. (*Vie de Henry Brulard*, ch.IX, in *Œuvres intimes II*, Pléiade, 1982, p.616)

On relève le même amour précoce pour la République :

De ces intéressantes lectures, des entretiens qu'elles occasionnoient entre mon pere et moi, se forma cet esprit libre et républicain, [...] (*Confessions*, I, p.9)

Je me révoltai, je pouvais avoir quatre ans : de cette époque date mon horreur pour la religion, [...]. Presque en même temps prit sa première naissance mon amour filial instinctif, forcené dans ces temps-là, pour la République. (*Vie de Henry Brulard*, ch.III, p.552)

Leurs visites au duché de Savoie les ont laissés tous les deux impressionnés par le caractère agréable des Chambériens :

S'il est une petite Ville au monde où l'on goûte la douceur de la vie dans un commerce agreable et sur, c'est Chambéri. La noblesse de la province, qui s'y rassemble, n'a que ce qu'il faut de bien pour vivre, elle n'en a pas assez pour parvenir, et ne pouvant se livrer à l'ambition, elle suit par nécessité le conseil de Cynéas. [...] Les femmes sont belles et pourroient se passer l'être ; elles ont tout ce qui peut faire valoir la beauté, et même y suppléer¹⁹). (*Confessions*, V. p.188-189)

Elle [Camille Poncet] ressemble beaucoup à ces charmantes femmes de Chambéry (où elle allait souvent à cinq lieues de chez elle) si bien peintes par J.-J. Rousseau (*Confessions*), [...]. (*Vie de Henry Brulard*, ch.XIII, p.659)

J'ai quelques années après retrouvé trait pour trait le portrait de ces bonnes gens dans les *Confessions* de Rousseau, à l'article « Chambéry ». (*Vie de Henry Brulard*, ch.XIII, p.660)

L'Italie fait palpiter le cœur de Jean-Jacques :

Si jeune, aller en Italie, avoir déjà vu tant de pays, suivre Annibal à travers les monts me paroissoit une gloire au dessus de mon age. (*Confessions*, II, p.58)

Stendhal exprime son penchant pour ce pays à travers l'image exactement qu'offrait Rousseau :

Je me dis : je suis en Italie, c'est-à-dire dans le pays de la *Zulietta* que J.-J. Rousseau trouva à Venise, en Piémont dans le pays de Mme Bazile. (*Vie de Henry Brulard*, ch.XLIV, p.944)

Il continue :

Je serais obligé de faire du roman et de chercher à me figurer ce que doit sentir un jeune homme de dix-sept ans, fou de bonheur en s'échappant du couvent, si je voulais parler de mes sensations d'Étroubles au fort de Bard. (*Vie de Henry Brulard*, ch.XLIV, p.944)

On peut évoquer l'image de Jean-Jacques qui s'évade sinon du couvent, du moins du séminaire à dix-sept ans :

Aussi l'Évêque et le Supérieur se rebuterent-ils, et on me rendit à Mad^e de Warens comme un sujet qui n'étoit pas même bon pour être prêtre ; [...]. (*Confessions*, III, p.121)

Rousseau constate son amour inné pour la musique et son talent musical :

[...] Il faut assurément que je sois né pour cet art, puisque j'ai commencé de l'aimer dès mon enfance, et qu'il est le seul que j'aye aimé constamment dans tous les tems. (*Confessions*, V, p.181)

[...] j'étois allé à un Opéra de Royer qu'on donnoit alors et dont j'ai oublié le titre. Malgré ma prévention pour les talents des autres qui m'a toujours fait défier des miens, je ne pouvois m'empêcher de trouver cette

musique foible, sans chaleur, sans invention. J'osois quelquefois me dire ; il me semble que je ferois mieux que cela. (*Confessions*, VII, p.293)

Et Stendhal dit de son côté :

[...] la musique qui a peut-être été ma passion la plus forte et la plus coûteuse, elle dure encore à cinquante-deux ans et plus vive que jamais. (*Vie de Henry Brulard*, ch.XXIV, p.763)

Le chapitre XXXVII de la *Vie de Henry Brulard* tout entier est consacré à l'éloge de la musique. Il s'interroge même :

[...] devais-je me faire compositeur d'opéra, comme Grétry ? ou faiseur de comédies ? (*Vie de Henry Brulard*, ch.XXXVII, p.885)

Et oserai-je le dire ? quelquefois le soir je trouvais ma mélodie *plus noble* et *plus tendre* que celle du *maestro*. (*Vie de Henry Brulard*, ch. XXXVII, p.886-887)

Rousseau, partisan de la musique italienne, peut écrire :

J'eus bientôt pour cette musique la passion qu'elle inspire à ceux qui sont faits pour en juger. (*Confessions*, VII, p.314)

Stendhal, célèbre italomane, se demande :

[...] je me dis : « Mais comment aurais-je du talent pour la musique de Cimarosa, étant français ? » (*Vie de Henry Brulard*, ch.XXXVII, p.887)

A propos de l'Italie, Stendhal perd en Italie ce que Rousseau en a rapporté — la virginité :

J'étois revenu d'Italie, non tout à fait comme j'y étois allé; mais

comme peut-être jamais à mon âge on n'en est revenu. J'en avois rapporté non ma virginité, mais mon pucelage²⁰. (*Confessions*, III, p.108)

J'ai oublié de dire que je rapportais mon innocence de Paris, ce n'était qu'à Milan que je devais me délivrer de ce trésor. Ce qu'il y a de drôle, c'est que je ne me souviens pas distinctement avec qui. (*Vie de Henry Brulard*, ch.XLIV, p.944)

Ils ont éprouvé la même déception à la vue de Paris :

Combien l'abord de Paris démentit l'idée que j'en avois ! La décoration extérieure que j'avois vue à Turin, la beauté des rues, la symétrie et l'alignement des maisons me faisoient chercher à Paris autre chose encore. [...] En entrant par le fauxbourg St. Marceau je ne vis que de petites rues sales et puantes, de vilaines maisons noires, [...]. (*Confessions*, IV, p.159)

J'avais adoré Paris [...]. Paris, sans montagnes, m'inspira un dégoût si profond qu'il allait presque jusqu'à la nostalgie. (*Vie de Henry Brulard*, ch.XXXV, p.873)

Trouver plat et détestable ce Paris que je m'étais figuré le souverain bien ! (*Vie de Henry Brulard*, ch.XXXIX, p.905)

Ils se plaignent ensemble de leur peu de succès auprès des femmes :

J'ai donc fort peu possédé, [...] (*Confessions*, I, p.17)

Voici encore une autre folie romanesque dont jamais je n'ai pu me guerir, et qui, jointe à ma timidité naturelle, a beaucoup démenti les prédictions du Commis. J'aimois trop sincèrement, trop parfaitement, j'ose dire, pour pouvoir aisément être heureux. (*Confessions*, II, p.77)

Avec toutes celles-là, et avec plusieurs autres, j'ai toujours été un enfant ; aussi ai-je eu très peu de succès. (*Vie de Henry Brulard*, ch. II, p.544)

Mais j'allai trop loin : au lieu d'être galant, je devins passionné auprès des femmes que j'aimais, presque indifférent et surtout sans vanité pour les autres ; de là le manque de succès et les *fiasco*. Peut-être aucun homme de la cour de l'Empereur n'a eu moins de femmes que moi que l'on croyait l'amant de la femme du Premier ministre. (*Vie de Henry Brulard*, ch.V, p.572)

Ils ont tous les deux peur de prononcer le nom de l'objet de leur amour :

[...] une de mes ineptes bisarreries étoit de n'oser m'informer d'elle, ni prononcer son nom sans la plus absolue nécessité. Il me sembloit qu'en la nommant je disois tout ce qu'elle m'inspiroit, que ma bouche révéloit le secret de mon cœur, que je la compromettois en quelque sorte. (*Confessions*, IV, p.151)

Je n'osais pas prononcer le nom de Mlle Kubly ; si quelqu'un la nommait devant moi, je sentais un mouvement singulier près du cœur, j'étais sur le point de tomber. Il y avait comme une tempête dans mon sang. (*Vie de Henry Brulard*, ch.XXIV, p.762)

Ils éprouvent la même aversion devant l'injustice ou la bassesse. Le « Carnifex, carnifex, carnifex ! » de Jean-Jacques dont l'innocence est déshonorée (*Confessions*, I, p.20) peut retentir dans le « Canaille, canaille, canaille » de Henri Beyle²¹⁾ (*Vie de Henry Brulard*, ch.XIII, p.668).

Hors des données vécues, on peut trouver une ressemblance dans leur prise de position comme autobiographe. Par exemple, la priorité qu'ils donnent tous deux au sentiment ou à la « sensation » :

Je puis faire des omissions dans les faits, des transpositions, des erreurs de date ; mais je ne puis me tromper sur ce que j'ai senti, ni sur ce que mes sentimens m'ont fait faire ; et voila dequoi principalement il s'agit.

(*Confessions*, VII, p.278)

Je supplie le lecteur, si jamais j'en trouve, de se souvenir que je n'ai de prétention à la vérité qu'en ce qui touche *mes sentiments* ; [...]. (*Vie de Henry Brulard*, ch.XI, p.640)

Ainsi je n'ai pas grande confiance au fond dans tous les jugements que j'ai écrits dans les 536 pages précédentes. Il n'y a de sûrement vrai que les *sensations* ; [...]. (*Vie de Henry Brulard*, ch.XXXIII, p.854)

Comme procédé, l'expression « je vois » employée presque abusivement chez Stendhal autobiographe se trouve déjà chez Rousseau. En s'étonnant de la netteté de ses souvenirs touchant à la période de Bossey, Rousseau écrit :

Je me rappelle toutes les circonstances des lieux, des personnes, des heures. Je vois la servante ou le valet agissant dans la chambre, une hirondelle entrant par la fenêtre, [...] (*Confessions*, I, p.21)

La crainte de susciter l'ennui chez le lecteur est aussi un point commun aux deux auteurs :

Comment ferai-je pour prolonger à mon gré ce récit si touchant et si simple ; pour redire toujours les mêmes choses, et n'ennuyer pas plus mes lecteurs en les répétant que je ne m'ennuyais moi-même en les recommençant sans cesse ? (*Confessions*, VI, p.225)

Mais que diable est-ce que cela fait au lecteur? Que lui fait tout cet ouvrage? (*Vie de Henry Brulard*, ch.VII, p.600)

Daignez me pardonner, ô lecteur bienveillant ! [...]

O lecteur froid, excusez ma mémoire, ou plutôt sautez cinquante pages. (*Vie de Henry Brulard*, ch.XLVI, p.957-958)

Rousseau dénonce l'impuissance de la langue pour la description du bonheur :

Qui décrira, qui sentira les charmes de ces repas, composés pour tous mets d'un quartier de gros pain, de quelques cerises, [...]. Je l'ai toujours dit et senti, la véritable jouissance ne se décrit point. (*Confessions*, VIII, p.354)

Tandis que Stendhal finit son autobiographie en affirmant :

On gâte des sentiments si tendres à les raconter en détail. (*Vie de Henry Brulard*, ch.XLVI, p.959)

Dans la *Vie de Henry Brulard*, jusqu'où s'agit-il de la réminiscence du texte rousseauiste et où commence l'invention originale de Stendhal ? Il est impossible de le déterminer. Au moins est-on sûr, comme le remarque judicieusement Brombert, que « la fréquence de ces échos, les similarités d'attitudes et souvent même d'expressions, nous obligent bien à conclure que Stendhal fut un « lecteur » particulièrement attentif — et ceci longtemps après sa conversion à l'Idéologie²²⁾. » Si Henry Brulard exprime « la peur de mentir avec artifice comme Rousseau²³⁾ » et confirme sa décision de ne pas tomber dans le charlatanisme « comme les *Confessions de Rousseau*²⁴⁾ », cette crainte n'en trahit-elle pas une autre, celle de « calquer » les *Confessions* ?

Il faut noter cependant une importante différence dans l'attitude de deux écrivains. Il s'agit de leur développement mental. Jean-Jacques Rousseau enfant était plus mûr que son âge grâce à une lecture abondante et précoce :

En peu de tems j'acquis par cette dangereuse methode, non seulement une extrême facilité à lire et à m'entendre, mais une intelligence unique à mon age sur les passions. Je n'avois aucune idée des choses, que tous les sentimens m'étoient déjà connus. (*Confessions*, I, p.8)

Son enfance « ne fut point d'un enfant », il sentait et pensait « toujours en homme²⁵⁾. » Enfant prodige il l'était en effet, et c'est aussi ce qu'il

affirme lui-même.

Quant à Stendhal, il n'est pas si ferme dans son jugement. Notons qu'il fait quand même état de sa précocité. Concernant sa capacité compréhensive et émotionnelle, il dit :

Je trouvai les comédies de Destouches et l'une des plus ridicules m'attendrit jusqu'aux larmes. [...]

Je trouve comme fait établi dans ma tête que dès l'âge de sept ans j'avais résolu de faire des comédies comme Molière. (*Vie de Henry Brulard*, ch.IX, p.619)

Au dire de Stendhal lui-même c'est donc avant sept ans qu'il avait pris goût aux livres, même s'il garde le silence sur l'époque exacte de sa première lecture²⁶⁾.

Mais on se rend compte aussi que Stendhal, de temps à autre, semble vouloir reculer son âge de raison. Il fait des réserves sur ce qui peut paraître la preuve d'une certaine maturité mentale. A propos de son peu de souvenir d'une manifestation de la Révolution naissante il s'excuse :

Le fait est que mes parents, *pensant bien* et fort contrariés de tout ce qui s'écartait de l'*ordre* [...], ne voulaient pas que je fusse frappé de ces preuves de la colère ou de la force du peuple. Moi, déjà à cet âge, j'étais de l'opinion contraire ; [...]

Mais il continue, en niant en quelque sorte ce qu'il vient de dire :

[...] ou peut-être mon opinion à l'âge de huit ans est-elle cachée par celle, bien décidée, que j'eus à dix ans²⁷⁾.

Egalement, après avoir parlé du zèle patriotique qu'il partageait avec sa grand-tante, il dit :

Peut-être j'avance un peu les choses à mon égard et j'attribue à sept ou huit ans les sentiments que j'eus à neuf ou dix. Il est impossible pour

moi de distinguer sur les mêmes choses les sentiments de deux époques contiguës²⁸⁾.

Mais Henry Brulard s'est déclaré républicain à quatre ans déjà²⁹⁾. On a donc l'impression que Stendhal esquive la précision de l'époque exacte de sa maturité. Nous voulons chercher l'origine de cette hésitation en analysant le passage où il est question des « *pointes d'esprit* » chez les enfants.

III. les « *pointes d'esprit* » de Henry Brulard

Dans le chapitre IV de la *Vie de Henry Brulard* où Stendhal raconte le jour de l'enterrement de sa mère, on trouve un passage où il se montre confus, embarrassé. Il s'agit de la réaction haineuse de l'enfant à l'égard de la Providence, provoquée par le mot d'un abbé qui console le père de l'écrivain. Nous le transcrivons ici, en le divisant en six segments :

[1] « Mon ami, ceci vient de Dieu », dit enfin l'abbé ; et ce mot, dit par un homme que je haïssais à un autre que je n'aimais guère, me fit réfléchir profondément.

[2] On me croira insensible : je n'étais encore qu'étonné de la mort de ma mère. Je ne comprenais pas ce mot.

[3] Oserai-je écrire ce que Marion m'a souvent répété depuis en forme de reproche ? je me mis à dire du mal de *God*.

[4] Au reste, supposons que je mente sur ces *pointes d'esprit* qui percent le sol ; certainement je ne mens pas sur tout le reste.

[5] Si je suis tenté de mentir, ce sera quand il s'agit de dire de très grandes fautes bien postérieures.

[6] Je n'ai aucune foi dans l'esprit des enfants annonçant un homme supérieur. Dans un genre moins sujet à illusions, car enfin les monuments restent, tous les mauvais peintres que j'ai connus ont fait des choses étonnantes vers huit ou dix ans et *annonçant le génie*.

Hélas ! rien n'annonce le génie, peut-être l'opiniâtreté est-elle un signe. (*Vie de Henry Brulard*, ch.IV, p.564)

Nous voyons l'origine de son embarras dans la peur de l'accusation d'être « insensible » parce qu'il n'a pas pu pleurer sur la mort de sa mère tellement chérie.

Comparons d'abord le segment [2] à un autre passage plus haut :

Ma tante Séraphie osa me reprocher de ne pas pleurer assez. Qu'on juge de ma douleur et de ce que je sentis ! Mais il me semblait que je la reverrais le lendemain, je ne comprenais pas la mort³⁰⁾.

On trouve un autre passage, plus loin dans le même chapitre :

En entrant au salon et voyant la bière couverte de drap noir où était ma mère je fus saisi du plus violent désespoir : *je comprenais enfin ce que c'était que la mort.*

Ma tante Séraphie m'avait déjà accusé d'être insensible³¹⁾.

La similitude de l'expression montre bien que c'est le reproche de Séraphie que l'auteur redoute dans le segment [2]. Sinon son excuse : « je n'étais encore qu'étonné de la mort de ma mère. Je ne comprenais pas ce mot » n'aurait pas de sens³²⁾.

En fait, il nous paraît certain que le jeune Henri n'a pas versé de larmes le jour de l'enterrement de sa mère. Stendhal l'avouera beaucoup plus loin, dans le récit de la mort de Lambert, comme en passant :

Je n'avais jamais pu pleurer à la mort de ma mère. Je ne commençai à pouvoir pleurer que plus d'un an après, seul, pendant la nuit, dans mon lit³³⁾.

Cet aveu, qui est de première importance, n'a pas pu apparaître à sa propre place, c'est-à-dire dans le récit du jour de l'enterrement (ch. IV). On reconnaît ici d'autant plus le « refoulement » de l'auteur.

Or dans le récit de la cérémonie funèbre à l'église, il se livre à une autre description qui déconcerte le lecteur :

J'étouffais ; on fut obligé, je crois, de m'emmener parce que ma douleur faisait trop de bruit³⁴⁾.

Stendhal nous laisse entendre qu'il s'agit d'une description de ses larmes. Mais de quel « étouffement », de quels « bruits » parle-t-il ?³⁵⁾ Stendhal ne l'a pas précisé. Nous trouvons ici une ambiguïté voulue et nous croyons que, non seulement Henri Beyle n'a pas pleuré, mais il a même caché le fait par une description équivoque. Cette dérobadie semble d'autant plus significative et délicate qu'il s'agit de l'amour œdipien, thème apparent de la *Vie de Henry Brulard*.

Revenons au passage sur la malédiction de Dieu. On se rend compte facilement que, sans le segment [2] le cours de la pensée deviendrait beaucoup plus naturel. Stendhal est en train de rapporter son imprécation contre Dieu. Mais soudain, il s'est aperçu que la relation de sa malédiction de Dieu offre l'occasion de démentir le reproche de Séraphie, parce que le fait qu'il a maudit Dieu à cause de la mort de sa mère, sert évidemment de preuve qu'il a certainement aimé celle-ci. D'où cette apparente discontinuité. En un mot, c'est la voix de Séraphie qui introduit le segment [2], qui est une reprise de la justification : il n'a pas pleuré, mais cela ne veut pas dire qu'il est insensible, parce qu'il était trop petit pour comprendre ce que c'est que la mort. L'intention est évidente : l'auteur s'est hâté d'insister sur la puérilité du Henri de sept ans. Après cette brusque incise, Stendhal continue, dans le segment [3], le récit de sa malédiction de Dieu.

Mais ici on rencontre une autre discontinuité. Dans le segment [4] il est soudain question de l'authenticité du fait même de la malédiction. C'est que Stendhal emprunte sans transition le ton de l'autobiographe devant la critique possible. De plus, dans le segment [4] Henry Brulard prend tout à coup comme allant de soi que la malédiction de Dieu est un signe de maturité mentale. Tandis que dans le segment [2] il insistait sur la psychologie enfantine, ici, dans [4] il a l'air d'avoir déjà accepté le contraire sans aucune explication, parce qu'il semble vouloir dire : la malédiction de Dieu, qui est le signe d'une certaine maturité, risque d'être considérée comme fausse par des lecteurs qui y voient une vantardise de

l'auteur sur sa propre précocité.

C'est donc une concession extraordinaire de la part de l'autobiographe que nous voyons dans le segment [4]. En disant : « je ne mens pas sur tout le reste », il semble admettre indirectement qu'il a en fait *menti*. Il veut tacitement rétracter le fait qu'il a maudit Dieu. Il va sans dire que cela signifie aussi la dénégation de sa précocité.

Mais il y a un autre revirement dans le segment [5]. Le jeune Henri a en fait maudit Dieu. On voit qu'il est obligé d'admettre ce fait, parce que, en tant qu'auteur de l'autobiographie, il ne peut nier un fait certain pour lui. Mais, en même temps intervient une autre observation. Pour prouver qu'il ne ment pas, il invente un argument : la malédiction de Dieu chez l'enfant ne signifie pas grand chose. Si elle a peu d'importance, cela ne vaudra certainement pas la peine de mentir³⁶⁾. Cet argument est en fait ingénieusement introduit, parce qu'il fonctionne dans les deux sens. D'un côté il maintient l'attitude de l'autobiographe qui pose la véracité de son dire, de l'autre côté il reprend implicitement son assertion du segment [2], à savoir la puérilité du Henri de sept ans. L'auteur, même s'il reconnaît le fait de la malédiction de Dieu, semble vouloir nier à tout prix sa propre précocité. La conviction tacite du segment [4] : le fait de maudire Dieu prouve la maturité mentale chez un enfant, se voit rejetée³⁷⁾.

Le segment [6] tout entier semble servir, à première vue, à la démonstration de la thèse introduite dans le segment précédent. On a affaire ici à une considération générale sur les « *pointes* d'esprit » chez les enfants. Mais une lecture attentive éclaire un glissement du sens du mot « annoncer ». Dans le segment précédent Stendhal allait démontrer le fait suivant : même si un enfant montre quelque chose qui passe comme signe de maturité comme la malédiction de Dieu, cela ne veut pas dire qu'il soit vraiment mûr. Dans le segment [6] ce qu'il cherche à prétendre avec acharnement, c'est : un signe de précocité chez un enfant ne promet pas un *futur* génie. Il finit par un adage : « rien n'annonce le génie » etc., qui est évidemment déplacé dans ce contexte et dont la banalité semble incroyable chez un écrivain d'habitude si spirituel. Cette banalité a quand même un avantage, celui d'être accepté de

beaucoup de lecteurs. Or l'auteur considère qu'il n'est pas facile de les convaincre que, si un enfant maudit Dieu, cela ne veut pas dire grand chose.

Stendhal a donc brouillé les pistes, pour le lecteur et pour lui-même. Sans aucun doute il s'est trouvé devant un dilemme. A la fin du segment [3] peut-être, Stendhal s'est aperçu tout à coup que la malédiction de Dieu, qu'il a fièrement rapportée comme preuve de son amour pour sa mère, pourrait prouver le contraire. Autrement dit, il a cru, à la fin du segment [3], que la malédiction de Dieu doit être considérée comme une « pointe d'esprit », et de cela est logiquement déduit ce qu'il ne veut pas reconnaître à tout prix. Parce que, s'il était adulte à l'âge de sept ans, il a dû comprendre à l'instant ce que signifie la mort de sa mère³⁸⁾ ; alors lui, qui n'a pas pleuré, ne peut pas démentir le reproche de Séraphie qui dit : tu es insensible. Il a envie de rétracter ce qu'il vient de dire, mais évidemment il s'agit d'une transgression à l'égard du devoir de l'autobiographe s'il nie un fait certain pour lui. Voilà, nous semble-t-il, le dilemme de Henry Brulard³⁹⁾.

Il faut donc penser qu'entre les segments [3] et [4] survient une voix qui dit, et avec autorité, à l'esprit de Stendhal, que la malédiction de Dieu doit être considérée comme un signe de maturité.

Ne pouvons-nous pas entendre la même voix exactement dans les *Confessions* de Rousseau ? :

J'avois donc de la religion tout ce qu'un enfant à l'âge où j'étois en pouvoit avoir. J'en avois même davantage, car pourquoi déguiser ici ma pensée ? Mon enfance ne fut point d'un enfant. Je sentis, je pensai toujours en homme. Ce n'est qu'en grandissant que je suis rentré dans la classe ordinaire, en naissant j'en étois sorti. L'on rira de me voir me donner modestement pour un prodige. Soit ; mais quand on aura bien ri, qu'on trouve un enfant qu'à six ans les romans attachent, intéressent, transportent, au point d'en pleurer à chaudes larmes ; alors je sentirai ma vanité ridicule, et je conviendrai que j'ai tort.

Ainsi quand j'ai dit qu'il ne falloit point parler aux enfans de religion si l'on vouloit qu'un jour ils en eussent, et qu'ils étoient incapables de

connoître Dieu, même à notre manière, j'ai tiré mon sentiment de mes observations, non de ma propre expérience : je savais qu'elle ne concluoit rien pour les autres. Trouvez des J. J. Rousseau à six ans, et parlez leur de Dieu à sept, je vous réponds que vous ne courez aucun risque. (*Confessions*, II, p.62.)

Il s'agit, chez l'un et l'autre écrivain, du regard porté sur l'esprit d'un enfant de sept ans, dans un contexte religieux. Chez Rousseau la compréhension des choses religieuses est étroitement liée à la précocité en général. Il considère la capacité de parler de Dieu comme un privilège de l'adulte. Dans l'*Emile*, Rousseau affirme à son interlocuteur à propos de l'âge où l'on reconnaît la divinité : « Toute la différence que je vois ici entre vous et moi est que vous prétendez que les enfans ont à sept ans cette capacité, et que je ne la leur accorde pas même à quinze⁴⁰⁾. » Rousseau fait, selon ses dires, une exception pour son propre cas.

Stendhal a failli suivre l'exemple de Rousseau. L'analogie entre l'attitude que prend Stendhal au début du segment [4] et celle de Rousseau dans ce passage des *Confessions* est tout à fait apparente. Tous les deux prétendent, en tant qu'auteurs d'une autobiographie, à la véracité d'un fait raconté, et ce fait est implicitement pris comme un signe de précocité. Seulement chez Stendhal cette prise de position introduit une perturbation dans le cours naturel et logique de la pensée. Il prend, à la légère, la piste qui le conduit dans la direction opposée. Cette inadvertance n'est-elle pas due à une réminiscence des *Confessions* ? N'est-il pas probable qu'à l'esprit de Stendhal est venu naturellement le passage en question de Rousseau ?

Stendhal, après tant d'effort, est arrivé quand même à la conclusion inverse de Rousseau. Le Jean-Jacques de sept ans était un prodige, Henri n'était qu'un bambin. Et celui-ci continue, comme nous l'avons vu plus haut, à faire des réserves sur les indices de sa précocité. Il s'est battu avec la réminiscence du texte rousseauiste et il a cru qu'il en est sorti « vainqueur », c'est-à-dire qu'il a réussi à se différencier de Rousseau.

Mais on a tout lieu de croire que Stendhal était en fait aussi précoce

que Rousseau si l'on prend au sérieux son aveu selon lequel il a conçu de devenir écrivain avant sept ans⁴¹⁾. Il est tout à fait possible que c'est à six ans que la lecture d'une comédie de Destouches a attendri Henri Beyle « jusqu'aux larmes⁴²⁾ » tout comme le Rousseau de six ans. S'il n'a pas pu démontrer sa précocité plus longuement, c'est parce qu'il avait exactement sept ans, âge crucial selon le texte rousseauiste, lorsqu'il a perdu sa mère.

(A suivre)

NOTES

- 1) *Vie de Henry Brulard*, ch.XVI, in *Œuvres intimes II*, Pléiade, 1982, p.702.
- 2) « [...] la plus belle âme et le plus grand génie, Jean-Jacques Rousseau » (9 mars 1800, à Pauline. *Correspondance I*, Pléiade, p.2); il relisait « sans cesse Virgile et Jean-Jacques » (6 juin 1802, à Edouard Mounier. *Ibid.*, p.33).
- 3) « Charles Valbelle, [...]. Protagoniste, Caractère d'Emile » (*Théâtre I*, Cercle du Bibliophile, p.254); « L'amour que Charles a pour Adèle a un peu changé le caractère de cette dernière. Il l'a rapprochée du caractère de Julie d'Etange » (*Ibid.*, p.246).
- 4) *La Vie intellectuelle de Stendhal*, PUF, 1962, p.271.
- 5) 21 novembre 1804, *Journal I*, Cercle du Bibliophile, p.195.
- 6) 5 août 1803, *Journal littéraire I*, Cercle du Bibliophile, p.203.
- 7) 23 février 1803, *Ibid.*, p.130 ; 9 août 1803, *Ibid.*, p.214.
- 8) 28 juin 1804, *Ibid.*, p.403.
- 9) 12 août 1814, *Journal littéraire III*, p.33.
- 10) *Vie de Henry Brulard*, ch.I, p.538.
- 11) 31 mars - 8 avril 1803, *Journal littéraire I*, p.140.
- 12) 21 novembre 1804, *ibid.*
- 13) Nagao Nishikawa qualifie Jean-Jacques Rousseau du « père littéraire » de Stendhal (« Autobiographie et roman — problèmes de J.-J. Rousseau dans la *Vie de Henry Brulard* » dans *Etudes stendhaliennes*, Hakusuisha, Tokyo, 1986).
- 14) *Vie de Henry Brulard*, ch.XX, p.716.
- 15) Victor Brombert, « Stendhal lecteur de Rousseau », in *Revue de Science humaine*, octobre 1959, p.470.
- 16) *Ibid.*, p.472.
- 17) *Mémoires d'un Touriste I*, Cercle du Bibliophile, p.142.
- 18) Il avait projeté en 1814 une « traduction des *Confessions* de Jean-Jacques en

style à moi, plaisant exercice pour me former le style > (12 août 1814, *Journal littéraire III*, p.33). On sait aussi que Stendhal appelle son projet autobiographique ses < *Confessions* au style près, comme Jean-Jacques Rousseau, avec plus de franchise > dans la lettre qu'il a adressée au libraire Levavasseur (21 novembre 1835, *Correspondance III*, Pléiade, p.140).

19) Le passage est cité par Stendhal dans une lettre à Strich, datée du 1^{er} novembre 1825 (*Mélanges II*, Cercle du Bibliophile, p.149).

20) L'édition Garnier cite, pour l'explication de ces mots, un passage du *Lancelot du Lac* : < Pucelage est une vertu que tous ceux et toutes celles ont, qui n'ont attouchement de charnelle compagnie ; mais virginité est trop haute chose et plus merveilleuse, car nul ne la peut avoir, soit homme ou femme, qu'il ait volonté de charnel attouchement > (p.119).

21) Voir aussi *Souvenirs d'égotisme*, ch.VI, in *Œuvres intimes II*, p.473 et, bien sûr, *le Rouge et le Noir I*, ch.XXII, Classiques Garnier, p.135.

22) *Art. cit.*, p.482. Dans cet article Victor Brombert énumère comme nous beaucoup de ces < échos >. Signalons tout de même que Brombert ne fait pas beaucoup de distinction entre le parallélisme des vies vécues des deux écrivains et l'intertextualité des œuvres fictives. Voir aussi Raymond Trousson, *Stendhal et Rousseau*, Cologne, DME, 1986, p.153sq.

23) *Vie de Henry Brulard*, ch.XLIII, p.935.

24) *Vie de Henry Brulard*, ch.XXV, p.768. Stendhal souligne.

25) *Confessions*, II, p.62. Voir plus loin, p.142

26) Ce sont les livres de son oncle dont la lecture a décidé Stendhal de < vivre à Paris en faisant des comédies comme Molière > (*Vie de Henry Brulard*, ch.XVI, p.699). Or, il a eu accès de ces livres laissés par son oncle qui avait quitté la maison Gagnon après le mariage du 4 janvier 1790 (Henri Martineau, *Petit Dictionnaire stendhalien*, Le Divan, 1948, p.230). Il dit ailleurs : < La seule chose que je vois clairement, c'est que, depuis quarante-six ans, mon idéal est de vivre à Paris, dans un quatrième étage, écrivant un drame ou un livre > (*Vie de Henry Brulard*, ch. XXX, p.819). Bien évidemment il s'agit de l'année 1790 (1836 - 46).

27) *Vie de Henry Brulard*, ch.V, p.584-585. Stendhal souligne.

28) *Vie de Henry Brulard*, ch.VII, p.601.

29) Voir plus haut, p.130

30) *Vie de Henry Brulard*, ch.III, p.556. Nous soulignons.

31) *Vie de Henry Brulard*, ch.IV, p.567. Nous soulignons.

32) D'après Michel Crouzet, qui traite du même passage, il s'agit ici de < l'autoaccusation qui désamorce les réactions d'hostilité >, après laquelle tout de suite Stendhal prend le taureau < par les cornes > (< *La Vie de Henry Brulard* : La moins

puante des autobiographies ? » in *Stendhal Club*, no.132, 1991, p.310). Mais il passe sous silence les deux phrases : « je n'étais encore qu'étonné de la mort de ma mère. Je ne comprenais pas ce mot. » Michel Crouzet semble croire que les « réactions d'hostilité » sont dirigées vers la malédiction de Dieu par Henry Brulard. Mais le segment [2], nous semble-t-il, ne peut exprimer autre chose que la justification de Stendhal sur son apathie devant la mort de sa mère.

33) *Vie de Henry Brulard*, ch.XIV, p.676.

34) *Vie de Henry Brulard*, ch.IV, p.567.

35) Victor Del Litto lui-même remarque la contradiction chez Stendhal. *Vie de Henry Brulard*, éd. cit., p.1409.

36) D'après Michel Crouzet, Stendhal se justifierait en se disant, même s'il peut toujours mentir, « pourquoi le ferait-il ici, où il ne raconte pas ses fautes » (*art. cit.*, p.310). Mais on ne trouve nulle part dans les phrases de Stendhal l'attitude de défi que voit Michel Crouzet. Serait-il possible d'interpréter ainsi la phrase de Stendhal : « Si je suis tenté de mentir, ce sera quand il s'agit de dire de très grandes fautes bien postérieures » ?

37) Désormais pour Stendhal, le fait d'évoquer Dieu pourrait passer, paradoxalement, pour un indice de la puérité. Même s'il avait déjà treize ans lors de la mort de sa tante, il écrit : « Cependant j'étais bien un enfant à la mort de ma tante Séraphie car, en apprenant sa mort [...], je me jetai à genoux pour remercier Dieu d'une si grande délivrance » (*Vie de Henry Brulard*, ch.XXXIV, p.860).

38) Sur ce point, Victor Del Litto signale une remarque de Stendhal : « C'était l'idée de la mort paraissant pour la première fois » (*Vie de Henry Brulard*, ch.V, p.585) à l'occasion des funérailles du maréchal Vaux du septembre 1788, donc lorsqu'il avait seulement cinq ans (*Vie de Henry Brulard*, éd. cit., p.1368).

39) Pour la psychologie d'aujourd'hui évidemment il s'agit d'un phénomène qui n'a rien de surprenant. Ne pas pleurer à la mort des parents n'est certainement pas un signe d'« insensibilité ».

On peut supposer plutôt, si l'on veut, l'existence latente du désir de matricide proposée par Geneviève Mouillaud (*Le Rouge et le Noir : le roman possible*, Larousse, 1973, p.184sq.).

40) Livre IV, in *Œuvres complètes IV*, Pléiade, 1969, p.556.

41) Autre indice de sa précocité : il a pu apprendre le latin dès l'âge de sept ans. Il conclut : « j'avais commencé le latin à sept ans, en 1790 » (*Vie de Henry Brulard*, ch.X, p.632). C'est en voyant un graffiti « Henri Beyle 1789 » que son grand-père a décidé de lui faire apprendre le latin (*ibid.*, ch.III, p.555).

42) *Vie de Henry Brulard*, ch.IX, p.619.